



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste N° : 30/2021_PEMF ESPE

Fiche de poste N° : 30/2021_PEMF ESPE	Poste : Professeur des écoles maître-formateur (PEMF) à l'INSPE de Polynésie française
Descriptif et contexte du poste	<p>Mis à disposition de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation de la Polynésie française en tant que maître formateur à temps complet, la personne recrutée aura vocation à intervenir dans le master MEEF 1^{er} degré. Son expertise sera particulièrement sollicitée pour :</p> <ul style="list-style-type: none">• les enseignements liés à la mise en situation professionnelle et à des thématiques de pédagogie générale ; une sensibilité particulière à l'analyse de pratiques professionnelles sera valorisée ;• l'encadrement des stages d'observation et de pratique accompagnée des M1 MEEF 1 et des stages en responsabilité des étudiants contractuels de M2 MEEF 1 et des lauréats du CRPE. <p>La participation à des actions de formation continue au sein de l'INSPE reste indispensable, notamment la formation des tuteurs de terrain et des tuteurs INSPE du premier et du second degrés. Il est amené à travailler en lien avec les référents de la DGEE en charge de la formation initiale.</p>
Connaissances et compétences requises	<p>Compétences du métier :</p> <ul style="list-style-type: none">• Connaissances du système éducatif, des différents cycles d'enseignement et du cadre national des formations MEEF• Connaissances dans le domaine de la formation pour adultes• Expériences de formateur dans l'enseignement supérieur• Polyvalence et capacité d'adaptation• Veille pédagogique. <p>Compétences comportementales et relationnelles :</p> <ul style="list-style-type: none">• Capacités d'écoute et disponibilité• Sens des responsabilités• Travail, rigueur, sens de l'organisation et réactivité• Sens relationnel et capacité à s'intégrer au sein d'une équipe plurielle de formateurs (enseignants-chercheurs, professeurs agrégés, professeurs certifiés, professeurs des écoles maîtres-formateurs, ...)• Aptitude au travail collaboratif, à la communication et au partage des informations• Aptitude assurée à la communication écrite et orale.

Missions	<p>Mission d'enseignement : Les heures d'enseignement sont assurées en autonomie ou en co-intervention avec un ou des enseignants de l'INSPE lors de cours magistraux, travaux dirigés et/ou travaux pratiques à destination des étudiants de M1 MEEF 1, de M2 MEEF 2 et des professeurs des écoles stagiaires. Elles porteront sur les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyse de pratiques professionnelles ; - prise en charge de la classe lors des stages massés ; - accompagnement professionnel de stage ; - auto-confrontation ; - projet interdisciplinaire ; - vie et fonctionnement de l'école - méthodologie de l'écrit professionnel réflexif. <p>Mission d'encadrement : La mission d'encadrement des stages en responsabilité des étudiants contractuels et des professeurs des écoles stagiaires s'organisera autour des axes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - visites conseil lors de la prise en main de la classe et en fonction des besoins - visites formatives et évaluatives dans le cadre du tutorat mixte - conduites d'entretien et établissement de bilans de compétences - explicitation de la procédure d'accompagnement renforcé et de la procédure d'alerte et suivi - participation à la co-construction des modalités de suivis et documents de stage ; - préparation et co-animation des bilans de stage pour l'évaluation de la pratique professionnelle et la préparation du jury académique en concertation avec le responsable pédagogique ; - encadrement de l'EPR pour le premier degré, mise en parallèle avec le second degré. <p>Participation à l'ensemble des réunions de fonctionnement de l'INSPE.</p> <p>Le temps de service annuel est de 384 heures (équivalent heures enseignement). Le cycle de travail annuel comporte 36 semaines d'activité et 16 semaines de congés.</p>
Affectation/ rattachement administratif	<p>Le PEMF est affecté à plein temps à l'INSPE de Polynésie française.</p> <p>Il est placé sous l'autorité hiérarchique de l'IENA et sous l'autorité fonctionnelle directe du directeur de l'INSPE. Ses missions et son champ d'intervention seront précisées dans une lettre de mission.</p>
Modalités de recrutement et dépôt des candidatures	<p>> Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une fiche de candidature portant l'avis de l'IEN - un curriculum vitae - une lettre de motivation sur papier libre, adressée au Directeur Général de l'Éducation et des Enseignements. <p>> Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au Pôle des Ressources Humaines du 1er degré de la DGEE par mail à gestco.brhl@education.pf.</p> <p>> Les candidats seront convoqués pour un entretien (30') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant. Les candidats des îles passeront l'entretien via ZOOM.</p> <p>> L'entretien se déroulera en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exposé des motivations du candidat - questionnement de la commission. <p>> La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée selon le calendrier suivant :</p> <p><u>Date limite de dépôt des demandes : le 28 juin 2021 avant 12h</u></p> <p><u>Date des entretiens : le 1^{er} juillet 2021</u></p> <p><u>Lieu : DGEE, PIRA'E</u></p>